

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 21/08/2024 - 42660 - 2018 B 03855 - 839 023 645 - SOCIETE EN NOM
COLLECTIF CTL 1804, par abréviation SNC CTL 1804

Copie certifiée conforme

DocuSigned by:
Delion Philippe;
68836BCA9EE14EE...

ETATS FINANCIERS

Société : SNC CTL 1804

Forme juridique : Société en nom collectif

**Siège social : 12 PLACE DES ETATS UNIS CS70052
92547 MONTROUGE CEDEX**

Date de clôture : 31 décembre 2023

Sommaire

Bilan - Actif.....	3
Bilan - Passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
Annexe.....	8
Immobilisations.....	12
Amortissements.....	13
Provisions inscrites au bilan.....	14
Etats des échéances des créances et des dettes.....	15
Nombre et valeur nominale des composants du capital social.....	16
Variation des capitaux propres.....	17
Produits à recevoir.....	18
Charges à payer.....	19
Charges, produits exceptionnels.....	20

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	19 422 059		19 422 059	20 110 049
TOTAL immobilisations corporelles	19 422 059		19 422 059	20 110 049
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1		1	1
TOTAL immobilisations financières	1		1	1
Total Actif Immobilisé (II)	19 422 060		19 422 060	20 110 050
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 326		1 326	3 635
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 326		1 326	3 635
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	81 475		81 475	176 453
TOTAL Disponibilités	81 475		81 475	176 453
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	82 801		82 801	180 088
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	340 784		340 784	356 924
Total Général (I à VI)	19 845 646		19 845 646	20 647 062

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-2 734 735	-639 411
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 635 122	-2 095 323
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 558 300	463 192
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 810 557	-2 270 543
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 975 708	1 212 333
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	17 329 692	21 325 217
TOTAL Dettes financières	23 305 400	22 537 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 019	23 130
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation	10 019	23 130
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	23 315 419	22 560 681
Ecart de conversion Passif (V)	340 784	356 924
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	19 845 646	20 647 062

Résultat de l'exercice en centimes -6 635 121,95
Total du bilan en centimes 19 845 645,71

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			243 595	1 175 997
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			0	1
Total des charges d'exploitation (II)			243 595	1 175 997
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-243 595	-1 175 997
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 102	23
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			4 102	23
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 300 521	456 158
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 300 521	456 158
RÉSULTAT FINANCIER			-1 296 419	-456 135
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 540 014	-1 632 132

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	463 192	
Total des produits exceptionnels (VII)	463 192	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 558 300	463 192
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 558 300	463 192
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-5 095 108	-463 192
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	467 294	23
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 102 416	2 095 347
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-6 635 122	-2 095 323

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des
comptes annuels

Annexe 1

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 font ressortir :

- Un total de bilan de 19 845 646 €
- Un chiffre d'affaires de 0 €
- Le résultat de l'exercice est une perte de 6 635 122 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est intervenu au cours de l'exercice, toutes les opérations réalisées font partie de l'activité courante de la société.

Annexe 2

Règles et méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels ; dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.2 Principales méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Avances et Acomptes sur immobilisations corporelles

La livraison de l'immobilisation (*par exemple du navire*) n'est pas encore intervenue à la clôture de l'exercice et les dépenses afférentes ont été constatées en avances et acomptes

Les autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts versés à Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Le cas échéant, une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites au bilan en écart de conversion actif et passif.

Au 31 décembre 2023, le cours de clôture est de 1 USD = 0,905059 EUR, en conséquence, les écarts de conversion s'élèvent à 340 784 €. L'article 420-6 du PCG précise que lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation peut être limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Ainsi, aucune provision pour perte de change n'est à constituer en raison de l'équilibre global de l'opération en devises, car :

- les flux futurs attendus de la location des actifs financés par lesdits emprunts sont réalisés dans la même devise que les remboursements d'emprunts futurs ;
- les flux futurs de trésorerie d'encaissement et de décaissement sont à l'équilibre à l'issue de l'opération

Traitement fiscal des opérations en monnaies étrangères :

Selon le Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts du 12/09/2012, les écarts de change latents relatifs à un emprunt contracté pour le financement d'un bien en vue de le donner en location dans les conditions prévues aux 1 et 2 de l'article L. 313-7 du code monétaire et financier ou en location avec option d'achat, sont fiscalement neutralisés au niveau du résultat de l'entreprise emprunteuse.

Par conséquent, la société applique l'article 38-4 du Code Général des Impôts et ne pratique aucun retraitement fiscal sur les écarts de conversion constatés.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Le navire a été mis sur cale en date du 26/12/2022.

La société a commencé à amortir le navire à compter de cette date (amortissements dérogatoires).

La base de calcul de cet amortissement est de 19 762 843 euros. Elle correspond aux dépenses engagées et payées à la date de mise sur cale.

Au cours de l'exercice, le montant de la dotation exceptionnelle comptabilisée au titre des amortissements dérogatoires s'élève à : 5 558 300 €. Le montant de la reprise exceptionnelle comptabilisée s'élève à : 463 192 €.

2.3 Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

Intégration fiscale

La société a opté pour l'IS et est intégrée dans le groupe fiscal Crédit Agricole SA depuis le 01/01/2019.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, grâce aux déficits ou aux correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont transmis à la société mère.

A la clôture de l'exercice, le montant total des déficits reportables générés par la filiale, transmis à la mère s'élève à 9 816 894 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 713 € hors taxes, et correspondent exclusivement à des honoraires afférents à la certification des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture

Le navire devrait être livré sur l'exercice 2024.

**ANNEXE 3 : NOTES SUR LE
BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	20 110 049		-0	
TOTAL (III)		20 110 049		-0	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	1			
TOTAL (IV)		1			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		20 110 050		-0	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		687 990	19 422 059	
TOTAL (III)			687 990	19 422 059	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			1	
TOTAL (IV)				1	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			687 990	19 422 060	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)							
TOTAL GENERAL (I + II)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport			5 558 300		463 192		5 095 108
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.			5 558 300		463 192		5 095 108
Acquis. de titre							
TOTAL			5 558 300		463 192		5 095 108
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	463 192	5 558 300	463 192	5 558 300
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	463 192	5 558 300	463 192	5 558 300
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	463 192	5 558 300	463 192	5 558 300
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		5 558 300	463 192	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations				
		Prêts				
		Autres immos financières	1		1	
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1		1	
		Clients douteux ou litigieux				
		Autres créances clients				
		Créances représentatives de titres prêtés				
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices				
		Etat et autres collectivités	1 326	1 326		
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Autres impôts				
		Etat - divers				
		Groupes et associés				
		Débiteurs divers				
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	1 326	1 326		
		Charges constatées d'avance				
		TOTAL DES CREANCES	1 327	1 326	1	
		Prêts accordés en cours d'exercice				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice				
		Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles				
		Autres emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	5 975 708	1 215 966		4 759 741
		Emprunts et dettes financières divers	17 329 692	7 218		17 322 474
		Fournisseurs et comptes rattachés	10 019	10 019		
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices				
		Etat et autres collectivités publiques				
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
		Groupes et associés				
		Autres dettes				
		Dettes représentatives de titres empruntés				
		Produits constatés d'avance				
		TOTAL DES DETTES	23 315 419	1 233 203		22 082 216
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 451 616	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	100 000			100 000	0,01
Certificats d'investissement					
Total	100 000			100 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 000						1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-639 411				-2 095 323		-2 734 735
Résultat de l'exercice	-2 095 323		6 635 122		2 095 323		-6 635 122
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	463 192	5 558 300	463 192				5 558 300
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 270 543	5 558 300	7 098 314				-3 810 557

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	332
TOTAL	332

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	667
Emprunts et dettes financières divers	10 517
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 019
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	21 203

SNC CTL 1804

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à 11h00,
Les Associés de la **SNC CTL 1804**, Société en Nom Collectif au capital de 1 000 EUROS et dont le siège social est sis 12, place des Etats-Unis, CS 70052, 92547 Montrouge Cedex, se sont réunis en Assemblée Générale au siège de la SNC sur convocation verbale du Gérant conformément à l'Article 13.1 des statuts.

Sont présents ou représentés :

- la SAS DOUMER FINANCE, propriétaire de 99 999 parts, représentée par son Président Monsieur Philippe DELION,
- la SARL CAFI HESTER, propriétaire de 1 part, représentée par son Gérant Monsieur Philippe DELION.

La séance est présidée par Monsieur Philippe DELION.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président déclare la séance ouverte et propose de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Gérant et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
3. Affectation du résultat de l'exercice au compte « Report à nouveau ».
4. Quitus à donner au Gérant.
5. Questions diverses.
6. Pouvoirs aux fins d'effectuer les formalités.

Il est pris acte que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des associés, l'ont été conformément à ces dispositions.

Après avoir constaté l'absence de remarques des associés, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2023, approuve ledit rapport ainsi que les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate que le résultat comptable clos au 31 décembre 2023 fait ressortir une perte de 6 635 121,95 EUR et décide de l'affecter au compte « Report à nouveau ».
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus au Gérant pour sa gestion au cours de l'exercice 2023.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 11h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Fait à Montrouge, le 20 juin 2024

Les associés :

SAS DOUMER FINANCE

DocuSigned by:

Delion Philippe;

représentée par M. Philippe DELION

SARL CAFI HESTER

DocuSigned by:

Delion Philippe;

représentée par M. Philippe DELION



CTL 1804

Siège social : 12, place des Etats-Unis - CS 70052, 92547 Montrouge Cedex
Société en nom collectif au capital de 1000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

CTL 1804

Siège social : 12, place des Etats-Unis – CS 70052, 92547 Montrouge Cedex

Société en nom collectif au capital de 1 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CTL 1804 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Opérations en monnaies étrangères

Le paragraphe "Opérations en monnaies étrangères" de la note "Principales méthodes et règles d'évaluation" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux opérations en devises et notamment de comptabilisation des écarts de conversion et des provisions pour perte latente de change.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société nous avons examiné les modalités de détermination des écarts de conversion ainsi que celles retenues pour déterminer les provisions pour perte latente de change et la comptabilisation de ces éléments au bilan de votre société au 31 décembre 2023. Nous nous sommes également assuré que le paragraphe "Opérations en monnaies étrangères" de la note "Principales méthodes et règles d'évaluation" de l'annexe fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 juin 2024

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI

Associé

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	19 422 059		19 422 059	20 110 049
TOTAL immobilisations corporelles	19 422 059		19 422 059	20 110 049
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1		1	1
TOTAL immobilisations financières	1		1	1
Total Actif Immobilisé (II)	19 422 060		19 422 060	20 110 050
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 326		1 326	3 635
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 326		1 326	3 635
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	81 475		81 475	176 453
TOTAL Disponibilités	81 475		81 475	176 453
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	82 801		82 801	180 088
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	340 784		340 784	356 924
Total Général (I à VI)	19 845 646		19 845 646	20 647 062

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel dont versé : 1 000	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-2 734 735	-639 411
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 635 122	-2 095 323
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	5 558 300	463 192
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-3 810 557	-2 270 543
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 975 708	1 212 333
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs :	17 329 692	21 325 217
TOTAL Dettes financières	23 305 400	22 537 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 019	23 130
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation	10 019	23 130
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	23 315 419	22 560 681
Ecart de conversion Passif (V)	340 784	356 924
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	19 845 646	20 647 062

Résultat de l'exercice en centimes -6 635 121,95
Total du bilan en centimes 19 845 645,71

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			0	0
Total des produits d'exploitation (I)			0	0
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			243 595	1 175 997
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges			0	1
Total des charges d'exploitation (II)			243 595	1 175 997
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-243 595	-1 175 997
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 102	23
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			4 102	23
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 300 521	456 158
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			1 300 521	456 158
RÉSULTAT FINANCIER			-1 296 419	-456 135
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			-1 540 014	-1 632 132

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	463 192	
Total des produits exceptionnels (VII)	463 192	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 558 300	463 192
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 558 300	463 192
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-5 095 108	-463 192
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	467 294	23
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 102 416	2 095 347
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-6 635 122	-2 095 323

Annexe 1

Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 font ressortir :

- Un total de bilan de 19 845 646 €
- Un chiffre d'affaires de 0 €
- Le résultat de l'exercice est une perte de 6 635 122 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Faits marquants de l'exercice

Aucun évènement particulier n'est intervenu au cours de l'exercice, toutes les opérations réalisées font partie de l'activité courante de la société.

Annexe 2

Règles et méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement 2014-03 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels ; dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.2 Principales méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Avances et Acomptes sur immobilisations corporelles

La livraison de l'immobilisation (*par exemple du navire*) n'est pas encore intervenue à la clôture de l'exercice et les dépenses afférentes ont été constatées en avances et acomptes

Les autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts versés à Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Le cas échéant, une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Opérations en monnaies étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites au bilan en écart de conversion actif et passif.

Au 31 décembre 2023, le cours de clôture est de 1 USD = 0,905059 EUR, en conséquence, les écarts de conversion s'élèvent à 340 784 €. L'article 420-6 du PCG précise que lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et les gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation peut être limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Ainsi, aucune provision pour perte de change n'est à constituer en raison de l'équilibre global de l'opération en devises, car :

- les flux futurs attendus de la location des actifs financés par lesdits emprunts sont réalisés dans la même devise que les remboursements d'emprunts futurs ;
- les flux futurs de trésorerie d'encaissement et de décaissement sont à l'équilibre à l'issue de l'opération

Traitement fiscal des opérations en monnaies étrangères :

Selon le Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts du 12/09/2012, les écarts de change latents relatifs à un emprunt contracté pour le financement d'un bien en vue de le donner en location dans les conditions prévues aux 1 et 2 de l'article L. 313-7 du code monétaire et financier ou en location avec option d'achat, sont fiscalement neutralisés au niveau du résultat de l'entreprise emprunteuse.

Par conséquent, la société applique l'article 38-4 du Code Général des Impôts et ne pratique aucun retraitement fiscal sur les écarts de conversion constatés.

Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Le navire a été mis sur cale en date du 26/12/2022.

La société a commencé à amortir le navire à compter de cette date (amortissements dérogatoires).

La base de calcul de cet amortissement est de 19 762 843 euros. Elle correspond aux dépenses engagées et payées à la date de mise sur cale.

Au cours de l'exercice, le montant de la dotation exceptionnelle comptabilisée au titre des amortissements dérogatoires s'élève à : 5 558 300 €. Le montant de la reprise exceptionnelle comptabilisée s'élève à : 463 192 €.

2.3 Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

Intégration fiscale

La société a opté pour l'IS et est intégrée dans le groupe fiscal Crédit Agricole SA depuis le 01/01/2019.

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt est supportée par la société comme en l'absence d'intégration fiscale. Elle est ainsi calculée sur son résultat fiscal propre.

Les économies d'impôts réalisées par le groupe, grâce aux déficits ou aux correctifs, avoirs fiscaux et crédits d'impôts, sont transmis à la société mère.

A la clôture de l'exercice, le montant total des déficits reportables générés par la filiale, transmis à la mère s'élève à 9 816 894 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 713 € hors taxes, et correspondent exclusivement à des honoraires afférents à la certification des comptes.

Evénements postérieurs à la clôture

Le navire devrait être livré sur l'exercice 2024.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	20 110 049		-0	
TOTAL (III)		20 110 049		-0	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	1			
TOTAL (IV)		1			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		20 110 050		-0	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		687 990	19 422 059	
TOTAL (III)			687 990	19 422 059	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			1	
TOTAL (IV)				1	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			687 990	19 422 060	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)							
TOTAL GENERAL (I + II)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport			5 558 300		463 192		5 095 108
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.			5 558 300		463 192		5 095 108
Acquis. de titre							
TOTAL			5 558 300		463 192		5 095 108
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	463 192	5 558 300	463 192	5 558 300
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	463 192	5 558 300	463 192	5 558 300
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	463 192	5 558 300	463 192	5 558 300
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		5 558 300	463 192	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
		Créances rattachées à des participations				
		Prêts				
		Autres immos financières	1		1	
		TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	1		1	
		Clients douteux ou litigieux				
		Autres créances clients				
		Créances représentatives de titres prêtés				
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices				
		Etat et autres collectivités	1 326	1 326		
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Autres impôts				
		Etat - divers				
		Groupes et associés				
		Débiteurs divers				
		TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	1 326	1 326		
		Charges constatées d'avance				
		TOTAL DES CREANCES	1 327	1 326	1	
		Prêts accordés en cours d'exercice				
		Remboursements obtenus en cours d'exercice				
		Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
		Emprunts obligataires convertibles				
		Autres emprunts obligataires				
		Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
		Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	5 975 708	1 215 966		4 759 741
		Emprunts et dettes financières divers	17 329 692	7 218		17 322 474
		Fournisseurs et comptes rattachés	10 019	10 019		
		Personnel et comptes rattachés				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices				
		Etat et autres collectivités publiques				
		Taxe sur la valeur ajoutée				
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
		Groupes et associés				
		Autres dettes				
		Dettes représentatives de titres empruntés				
		Produits constatés d'avance				
		TOTAL DES DETTES	23 315 419	1 233 203		22 082 216
		Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 451 616	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2023	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	100 000			100 000	0,01
Certificats d'investissement					
Total	100 000			100 000	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 000						1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-639 411				-2 095 323		-2 734 735
Résultat de l'exercice	-2 095 323		6 635 122		2 095 323		-6 635 122
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	463 192	5 558 300	463 192				5 558 300
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 270 543	5 558 300	7 098 314				-3 810 557

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	332
TOTAL	332

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	667
Emprunts et dettes financières divers	10 517
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 019
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	21 203

